Communiqué de presse

Vendredi 28 mars 2025







Une nouvelle aire d'accueil de camping-cars

Sur la commune d'Hermanville-sur-Mer

Le Département du Calvados, Caen la mer et la commune d'Hermanville-sur-Mer ont inauguré, vendredi 28 mars 2025, une nouvelle aire d'accueil de camping-cars. Le territoire de Caen la mer compte désormais 6 aires d'accueil de camping-cars en accès payant d'une capacité totale de 126 places de stationnement.

UNE AIRE AUTONOME ET ACCESSIBLE

La commune d'Hermanville-sur-Mer a réalisé une aire de services et de stationnement avec 24 emplacements pour camping-cars localisée à Hermanville-sur-Mer, sur la Côte de Nacre. Ce site offre des services de qualité disponibles 24h/24 et 365 jours par an, garantissant une autonomie optimale pour les usagers tout en mettant en valeur les espaces verts. L'aire met à disposition des équipements essentiels tels que la vidange des eaux usées, l'approvisionnement en eau potable, l'électricité, le tri sélectif et le wifi (en option) mais aussi un contrôle d'accès autonome par badge et de bornes électriques de recharge.

INFORMATIONS PRATIQUES & TARIFS

- Située à 3km de la plage et à 400m du centre et des commerces, cette nouvelle aire permet d'accéder facilement aux lieux touristiques de notre territoire tels que les plages du Débarquement, Caen, la Villa « la Bluette » classée monument historique, la chapelle de la Brèche, le cimetière militaire britannique, etc.
- Tarifs :
- √ 5 heures : 6 €.
- ✓ 24h: 15,20 € (taxe de séjour comprise).
- ✓ Durée de stationnement limitée à 3 jours/

ACCUEILLIR LA CLIENTÈLE CAMPING-CARISTE À CAEN LA MER

Dans le cadre de sa politique de développement touristique du territoire, qui vise notamment à améliorer les conditions d'accueil de la clientèle camping-cariste, la Communauté urbaine Caen la mer a créé en 2019 un fonds de concours communautaire destiné à soutenir les projets communaux de création ou d'amélioration des aires d'accueil de camping-cars sur son territoire. Cette aire de camping-cars vient compléter l'offre existante du territoire.

Portée par la Ville d'Hermanville-sur-Mer pour un investissement global de 196 200€, elle a été financée à hauteur de 60 600€ par Caen la mer et de 75 000€ par le Département.

BON À SAVOIR:

6 aires de camping-cars déjà existantes :

A Colleville-Montgomery (rue de Saint-Aubin - RD35), à Ouistreham (boulevard maritime), à Lion-sur-Mer (boulevard Carnot), à Bretteville-sur-Odon (route de Verson) à Caen (près du Mémorial) et à Hermanville-sur-Mer (24 Avenue Albert Camus).